

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 5 MARS 2020

N° 2020-03-06

L'an deux mille vingt, le cinq mars à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt février deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à Aubres, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134 Présents (mini 30) : 43
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253 Présentes : 71 Exprimées par pouvoirs : 94 <b>Total (mini 128) : 165</b>
<b>Quorum atteint</b>

### **4 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC, Françoise CASALINO

### **1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)**

Corinne MOULIN

### **2 représentants des EPCI (porteur de 2 voix)**

Jean-Jacques MONPEYSEN, Michel ROLLAND

### **36 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Louis AICARDI, Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Marcel BAGARD, Claude BAS, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pascal BLANC, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Jean-Claude DEYDIER, Sébastien DUPOUX, Evelyne GAUTHIER, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Viviane JOTTAY suppléante, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valéry LIOTAUD, Dominique MALLIÉ, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Jean-Charles MATHIEU, Franck MUCKE, Jacques NIVON, Catherine NESTEROVITCH, Éric RICHARD, Patrice RIVET, Didier ROUSSELLE, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Philippe SCHOEFFERT, Jean SCHÜLER, Max VASELI suppléant.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Damien DURANCEAU à André AUBERIC, Roger DIDIER et Philippe DE BEAUREGARD à Claude AURIAS, Michel GREGOIRE à Louis AICARDI, Françoise PINET et Gérard TENOUX à Marcel BAGARD, Pascale ROCHAS et Marie-Pierre MONIER à Sébastien BERNARD, Jacqueline BOUYAC et Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Rosy FERRIGNO et Jérôme MICHELI à Philippe CAHN, Michel BOIS à Pierre DALSTEIN, Jacques RODARI à Stéphane DECONINCK, Sylvie LAMBERT et Michel COUBAT à Evelyne GAUTHIER, Robert GIVAUDAN et Ginette TORTOSA à Marc GUERIN, Alain D'HEILLY à Catherine LANTEAUME, Jeannie DENIEAULT et Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Abel RIXTE à Jean-Jacques MONPEYSEN, Jean-Marc AUDERGON et Marie-Pierre MOUTON à Corinne MOULIN, Olivier CADIER et Nicolas SOULIER à Franck MUCKE, Jean GARCIA et Claude THOMAS à Eric RICHARD, Pierre COMBES à Didier ROUSSELLE.

### Délégués excusés

Béatrice ALLIROL, Pierre-Yves BOCHATON, Monique BALDUCHI, Marie-Claude BUCHER, Françoise CASALINO, Viviane COCQUELET-COURBET, Jean-Marc CORBEL, Christian CORNILLAC, Brigitte DUC, Chantal EYMEOD, Guy FAURE, Alain FRACHINOUS, André GILLES, Christian GODART, Anne-Marie GROS, René MOREAU, André-Bernard ORSET-BUISSON, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Pierre SCHIAZZA, Ellen TEN HAAF, Gérard TRUPHEMUS.

**Invités excusés**

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

**Participaient également à la réunion :**

Robert GARCIN, suppléant

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCCQ (Dauphiné Libéré), Marie-Elisabeth MAZARD (Conseil départemental de la Drôme), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme), Ghislaine SEVE (Trésorerie de Nyons)

Monsieur Didier-Claude BLANC est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Education au territoire et à l'environnement 2020-2021**

Le Président expose :

Conscient de l'importance de l'éducation à l'environnement et au territoire dans le cadre d'un projet de Parc naturel régional, le Parc naturel régional des Baronnies Provençales a soutenu et engagé de nombreuses actions depuis 2009 à destination des enfants et jeunes, durant le temps scolaire mais également périscolaire ou extra-scolaire.

A partir de 2013, un programme pédagogique annuel a permis la réalisation de nombreux projets au sein des écoles maternelles et primaires du territoire. Ce programme ne cesse de s'étoffer, en touchant également à présent les collégiens, ainsi que les enfants des accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs et de vacances), que ce soit dans les communes adhérentes au Parc ou dans les villes-porte.

Depuis 2019, Les lycéens des établissements des Hautes-Alpes sont également bénéficiaires de ce programme pédagogique au travers des financements dédiés à la mesure 100 du Plan Climat de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour l'année scolaire 2020-2021, il est proposé de poursuivre le programme pédagogique « scolaire » à destination des élèves du premier et du second degré sous la forme d'appels à projets permettant d'être au plus près des attentes et besoins des équipes enseignantes locales.

Les Accueils de Loisirs seront également de nouveau sollicités dès septembre 2020 à travers un appel à projets concernant les thématiques de découverte des patrimoines et/ou d'éco-citoyenneté.

L'animation du réseau d'acteurs éducatifs sera reconduite, par l'organisation de deux temps de rencontres annuelles (Groupe Education du Parc), par la parution du « Petit Baronnien » (bulletin de liaison entre acteurs éducatifs du territoire édité en septembre 2020) et la poursuite de la conception du « Kit coopératif de découverte des Baronnies provençales ».

Il est proposé de poursuivre le soutien au réseau éducatif local (intervenants « environnement et territoire, animateurs TAPs, etc.) par le biais d'un programme de formations thématiques adaptées aux besoins du public et aux spécificités des Baronnies provençales.

Enfin, il est proposé enfin de continuer à répondre aux attentes de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'action 100 de son plan Climat, pour développer des dispositifs d'accueil éducatifs à destination des lycéens de la Région dans les Parcs naturels régionaux.

Afin de mener l'ensemble de ces actions sur la période 2020-2021, le Président propose de solliciter les partenaires financiers selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant (€ TTC)	RECETTES	Montant (€)
PROGRAMME PEDAGOGIQUE 2020-2021 (Communes adhérentes et villes-portes du Parc)  Ecoles primaires (Parc et Villes-portes) 39 500 € Collèges – MFR 7 000 € Centres de loisirs et de vacances 8 500 €	55 000	Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (dont Action 100 – Lycées)	30 000
Action 100 – Lycées Sud-Paca	15 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	40 000
Animation et structuration du réseau éducatif local (formations, ressources, kit pédagogique, Petit baronnard...)	8 500	Département de la Drôme	10 000
Frais de mission et d'animation	1 500	PnrBP (20 %) Autofinancement	20 000
Animation et coordination du programme Education à l'environnement et au territoire 2020-2021 - (Chargé de mission PnrBP)	20 000		
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement présentés
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS

